



34 avenue Maréchal Maunoury - 41000 Blois Tél. 02 54 51 56 50 - Fax. 02 54 51 56 51 e.mail : contact@caue41.fr site : http://www.caue41.fr

SOMMAIRE

1	Rapport moral du Présidentp. 04
2	Sensibiliser, Informer, Formerp. 06
3	Échanger avec les acteurs du territoirep. 10
4	Le conseil auprès des particuliersp. 14
5	Le onseil auprès des collectivitésp. 16
	Accompagner les maîtres d'ouvrage
	• dans leur projet d'architecture
	• dans leur document d'urbanisme
	• dans l'aménagement de leurs espaces publics
	p. 24
	La vie du CAUE
	• L'équipe p. 26
	 Le conseil d'administration
	• Les adhérents
	• La vie des CAUE
	p. 30

Les **CAUE** sont des organismes de service public. Ils ont pour vocation de **promouvoir la qualité du cadre de vie,** en répondant aux missions qui leur sont confiées par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 :

CONSEILLER les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement.

INFORMER ET FORMER les élus, les professionnels et les agents des collectivités aux nouveaux enjeux territoriaux (journées techniques, visites de sites, ...)

SENSIBILISER le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement – interventions pédagogiques, visites, conférences, expositions, publications, ... – et aux processus de concertation : débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, ...



34 avenue Maréchal Maunoury - 41000 Blois Tél. 02 54 51 56 50 - Fax. 02 54 51 56 51

e.mail: contact@caue41.fr site: http://www.caue41.fr

En 2013, le CAUE a participé à l'organisation de trois colloques importants ; "Nature et Paysage", "Habiter la campagne au XXIº siècle" et la "Valorisation et la gestion des ressources du territoire" à Lunay. Le premier s'attachait à étudier la relation entre les paysages du quotidien et la reconnaissance de leurs valeurs "patrimionales" à l'échelle du territoire européen. Les deux autres, réalisés dans le cadre de projets Leader, participaient d'une meilleure connaissance des territoires du département, des ressources et des acteurs.

Le CAUE s'est nettement investi sur les réflexions destinées à anticiper la mise en œuvre des outils d'aménagement et de gestion des territoires, incarnées par les Scot ruraux mais également par les changements d'échelles des PLU. Il a œuvré en matière de sensibilisation et d'accompagnement outils d'anticiper les rèalementaires d'aménagement du territoire mais également à travers le concours « une pièce en plus », lié à la problématique de l'intervention sur le bâti ancien dans le cadre de l'amélioration énergétique. Ces deux réflexions posent des bases anticipatrices et installent le CAUE dans une démarche prospective destinée à renforcer l'accompagnement des collectivités locales.

Le CAUE prend place dans le débat public sur des questions liées au cadre de vie, à la relation au paysage et au devenir de l'habitat et, plus globalement, s'inscrit dans une dynamique de prise en compte de la dimension environnementale au

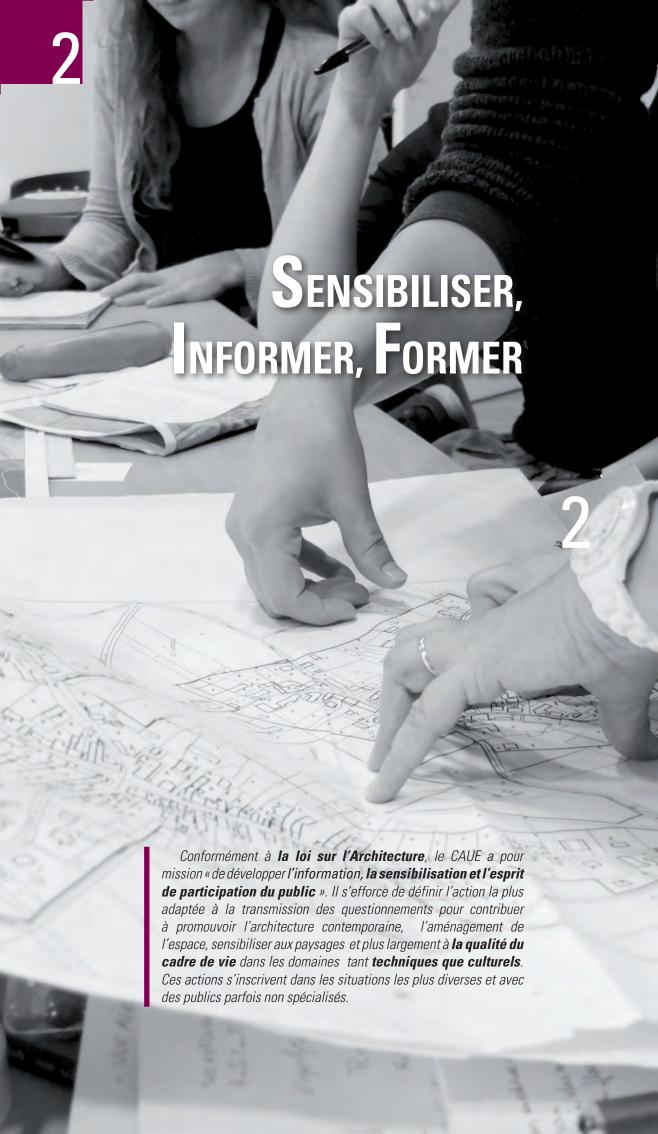
sens large. A chaque niveau, depuis les réflexions situées en amont jusqu'à l'accompagnement des filières, le CAUE est en mesure d'analyser un territoire, d'animer, de coordonner ou de piloter des actions à destination des collectivités et à des fins de valorisation des ressources locales.

Territoire (environnement et paysage), cadre de vie et acteurs mais également modes de gouvernance sont autant d'échelles, de paramètres et d'enjeux auxquels se confronte le CAUE dans sa pratique quotidienne, en introduisant, en complément de sa propre structure, la mutualisation comme une perspective supplémentaire participant des conditions d'émergence des projets.

Les moyens d'agir sont liés à ses missions et se traduisent par l'organisation de débats publics (rencontres, colloques...), les missions de conseil et d'accompagnement et la mise en œuvre de dynamiques d'ouverture et de rencontres (visites et rencontres de projets sur des territoires, échanges de pratiques innovantes...). Le CAUE est un acteur clairement identifié dans ses champs de compétences, volontairement orienté en direction des enjeux de la transition énergétique et de l'environnement, en capacité de piloter ou d'accompagner des actions liées à l'aménagement du territoire.

Jean-Marie JANSSENS,

Vice président du Conseil Général Président du CAUE



PARTENARIATS...

DATAR IUI

Etude sur l'ingénierie intercommunale

La Fédération Nationale des CAUE a initié en partenariat avec le ministère de la Culture et de la communication, la Datar, Mairie Conseil et la Caisse des Dépôts une étude sur l'ingénierie et l'urbanisme intercommunal. Le Caue de Loir et Cher a participé comme territoire dit «rural» avec 14 autres CAUE représentant toute la diversité des territoires en France avec l'échelle départementale et les métropoles. 30 propositions pour l'action ont été formulées dans 5 domaines : la Maîtrise d'ouvrage publique, l'équité d'accès à l'ingénierie et solidarité territoriale, les acteurs avec l'ingénierie d'accompagnement, les ressources humaines en métiers et savoir-faire émergents et sur la gouvernance. Le rapport, disponible au CAUE, a été le sujet du débat organisé lors de l'assemblé générale 2012.

TERRES EN VILLES

SCoTS ruraux

Terres en Villes a mobilisé le CAUE de Loir et Cher dans une réflexion nationale sur les SCoT ruraux lancée à l'initiative d'un appel à projet par le Réseau Rural. Il a ainsi co-construit dans les différents séminaires organisés en France avec les acteurs de terrain, une démarche « pour un SCoT rural de qualité territoriale ». L'objectif était de favoriser de manière pédagogique et participative l'adoption d'une démarche de planification stratégique en espace rural au profit d'un projet local fondé sur la qualité territoriale. A travers 4 étapes, les spécificités des territoires ruraux, la gouvernance multi-acteurs, l'habiter, la planification alimentaire et l'agriculture durable et les divergences et convergences entre espace rural, péri urbain et urbain, le projet élabore une charte pour la qualité avec les apports scientifiques de chercheurs et d'experts.

OBSERVATOIRE CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage



Cette base de données régulièrement actualisée est destinée à connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et à mettre en valeur la démarche des acteurs du projet. Elle donnera accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins.

Le CAUE de Loir-et-Cher alimente depuis cette année « l'observatoire CAUE », recueil d'opérations de constructions et d'aménagements ; constitutif à la fois d'un référentiel de la qualité architecturale ou paysagère et d'un observatoire des coûts.





Sensibilisation...

LECTURE DE PAYSAGE

Les terrasses de Chaumont/Loire,

Le CAUE a été sollicité par le lycée agricole de Fouesnant (29) pour animer une lecture de paysage pendant un voyage d'étude sur le territoire. Les élèves de terminale ont participé à un atelier d'analyse de paysage "in situ" proposant un aller/retour entre le panorama et des cartes afin de comprendre la structure du paysage (relief, hydrographie) et les logiques en place (gestion, agriculture, économie, réseau, classement UNESCO ...).

À illustrer -> NF

Blois.

Dans le cadre des journées du patrimoine, les paysagistes du CAUE et d'Agglopolys ont proposé des ateliers publics de lectures de paysage. Depuis le haut de la Tour du Foix (Château de Blois), les groupes ont pu être initiés à cet exercice et décrypter l'organisation de la ville, son rapport à la Loire et son évolution dans le temps. Ces ateliers ont réunis une trentaine de blésois sur deux ateliers.

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Ci't-Lycée,

Ce projet a été initié et porté par la Région. L'objectif : faire communiquer les lycées et la ville. Pour se faire, tous les acteurs gravitant autour des lycéens (le CAUE entre autres) ont été réunis et ont progressivement élaboré des pistes méthodologiques à partir desquelles des projets collectifs pourront s'organiser.

Classe de 4ème du Lycée Professionnel Sonia Delaunay à Blois,

A travers un parcours allant de la Halle aux grains à l'ancienne usine Poulain, via le centre ville, les élèves ont pu découvrir les diverses influences à l'origine des projets architecturaux et urbains majeurs dont Blois s'est dotée au XIXème siècle.



V_{ISITES...}

TERRITOIRES EN PROJETS

Visite d'opérations d'urbanisation en lle -et-Vilaine

Le CAUE et l'Association des Maires de Loir-et-Cher se sont associés pour créer un programme de sensibilisation et de formation appelé «TERRITOIRES EN PROJETS ».

Ce programme offre à toutes les collectivités du département un temps de visites, de conférences, d'échanges et d'ateliers afin d'alimenter leurs réflexions et d'échanger, à travers des retours d'expériences et la connaissance d'experts.

Une seconde session de « Territoires en projets » a eu lieu le 12 avril 2013 dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Les élus ont découvert tout au long d'une journée des opérations d'éco-quartiers et d'auto-promotion. Ils ont pu comprendre les enjeux de la création des territoires avec pour objectif d'en faire des quartiers durables.





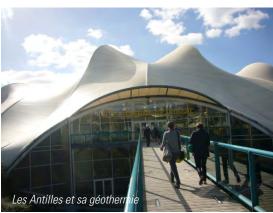
Visite de JONZAC "A l'avant-garde des énergies du Futur"

Pour la seconde session, le Caue a organisé en partenariat avec EDF et en collaboration avec le BRGM un voyage d'étude à Jonzac sur la géothermie et sur les démarches engagées depuis longtemps par la ville.

La rencontre avec le sénateur maire M. Bellot, la visite de la maison de l'énergie et des différents projets a éclairé les élus sur la nécessité pour les collectivités de s'emparer des questions énergétiques comme levier de développement communal.







ÉCHANGER AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

LES COMMISSIONS

Le CAUE a été présent aux commissions départementales de :

- la nature, des paysages et des sites, CDNPS,
- aménagement commercial, CDAC,
- consommation des terres agricoles, CDCEA.

JURY

Le CAUE a participé à plusieurs concours d'architecture comme membre du jury ou dans la commission d'analyse des candidatures ou offres

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Pays Vallee Du Cher Pays Beauce Val De Loire Pays Vendomois Pays Grande Sologne

PARTENARIATS

ADIL-EIE

Le CAUE est membre du Conseil d'administration de l'ADIL-EIE.

SVP-Communes

Le CAUE se coordonne avec SVP communes pour apporter des réponses aux collectivités dans son champ de compétences.

Conseil Général de Loir-et-Cher

Depuis 2007 le CAUE continue d'accompagner le Conseil Général de Loir-et-Cher dans l'application de la «Charte pour les opérations de logements groupés adaptés aux personnes âgées et/ou handicapées».

Habiter La Campagne Au XXIème siècle

Pays Vendômois & Beauce-Val-de-Loire

105 communes - 72 125 hab. / 43 communes - 23 586 hab.



Étude-action sur l'accompagnement des syndicats du pays Vendômois et du pays Beauce-Val-de-Loire, sur l'avenir de leurs territoires ruraux, dans le cadre du programme Leader 2007/2013.

À travers une approche prospective autour de la question :

- « Qu'est-ce qu'habiter la campagne au XXIème siècle ? », la démarche devait permettre, à travers une étude contextualisée sur les deux pays :
 - d'appréhender la question de «quel avenir à l'acte d'habiter dans un territoire rural faiblement peuplé ?» : enjeux des territoires, champ des possibles, variables du changement...,
 - d'identifier les impacts liés à cette fonction d'habiter ces territoires (aménagement, proximité, maintien des populations, dimension paysagère...),
 - d'identifier les innovations possibles propres à ces territoires et de définir, avec les acteurs de ces territoires, leur capacité à agir dans cette perspective,
 - de permettre aux élus locaux concernés d'appréhender un avenir dont ils seront acteurs.

Cette démarche débutée en mars 2012, s'est appuyée sur l'écoute des habitants (entretiens), les réflexions menées avec les acteurs (ateliers), les projections travaillées avec les élus (ateliers) et le croisement avec des connaissances développées par d'autres chantiers d'innovation et de prospective (en Picardie, dans les Pays de la Loire....).

L'étude-action s'est poursuivie début 2013 et s'est clôturée par deux événements de restitution finale en Mars 2013 : colloque à Mer ayant réuni 140 personnes, « mise en commun de paroles d'acteurs » à Montoire en présence d'une trentaine de participants.

Il en a résulté les productions suivantes :

- Film des entretiens réalisés par Acadie
- Présentations et note synthétique « ateliers d'audace »
- Note d'étape à mi-parcours et cahier illustré de témoignages (12/11/2012)
- Présentations et note synthétique ateliers « jeux d'horizons »
- Arbre interactif sur internet et rapport final



Les Rencontres Nature & Paysage 2013

Les rencontres Nature et Paysage, qui se sont déroulées les 26 et 27 septembre 2013, ont visé à explorer le rapport contemporain entre les notions de paysages ordinaires et de patrimoine autour des valeurs qui les fondent. La politique de protection des paysages est une histoire ancienne qui a évolué dans le temps, reflétant les évolutions sociétales et s'élargissant aux enjeux de la qualité du cadre de vie. Le paysage ordinaire, notre cadre de vie quotidien, est devenu l'objet de toutes les attentions, concrétisé notamment par l'extension aux grands territoires des labels d'art et d'histoire. Aujourd'hui, la valeur patrimoniale plus réservée aux sites exceptionnels mais également à des territoires plus ordinaires, vécus quotidiennement. Les rencontres ont été l'occasion d'interroger de nouveau les pratiques de patrimonialisation, de donner la parole aux acteurs, chercheurs et élus qui participent de la création ou

du renforcement du bien commun que constitue le paysage.

Pendant deux jours, chercheurs, élus, paysagistes, historiens, juristes, habitants ont échangé et confronté des points de vue et partagé des expériences oscillant entre les conditions de patrimonialisation des territoires, les sites UNESCO, le paysage ordinaire...

Cette manifestation a été intégrée au cycle « séminaires paysages » de l'Association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à Secteurs Sauvegardés et Protégés. Elle a été organisée en partenariat avec la ville de Blois, l'ENSNP, Agglopolys, l'ANVPAH&VSSP.

A l'issu des rencontres, la mise en place d'un site internet a permis de collecter et de donner accès à l'ensemble des échanges mais également aux actes des éditions précédentes afin d'améliorer leur diffusion.

Étude-action Ingénierie, Urbanisme et Intercommunalité

La Fédération Nationale des CAUE a conduit, en partenariat avec la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire/DATAR, Mairie-Conseils/Caisse des Dépôts, la Direction Générale des Patrimoines, une étude-action intitulée "Ingénierie, urbanisme et intercommunalité" portant, à partir d'un état des lieux à l'échelle de 16 départements, sur l'avenir de l'ingénierie de proximité en matière d'urbanisme et d'aménagement au niveau intercommunal.

Le CAUE du Loir-et-Cher a apporté son concours pour l'animation départementale de cette étude. A cet égard quatre communautés de communes du Pays Vendômois et le Pays lui-même ont été sollicités pour débattre et échanger sur les enjeux et problématiques identifiés à l'échelle de nos territoires, à travers des enquêtes, des entretiens et un atelier :

- cohérence et qualité des politiques publiques à mener concernant le développement durable, les documents d'urbanisme, les opérations d'aménagement, l'application du droit des sols...
- adaptation des organisations pour répondre aux besoins recensés sur les champs de l'urbanisme et de l'aménagement, avec l'évolution des métiers des agents et une mutualisation en cours entre les échelons communautaire et communal,
- rôle de complémentarité des acteurs de l'ingénierie d'appui institutionnelle, la place et l'expertise de l'ingénierie privée...

Les résultats de cette démarche ont été présentés le 4 juin 2013, lors de l'assemblée générale du CAUE et ont alimenté la table ronde qui s'y est tenue sur le thème «Ingénierie, Urbanisme et Intercommunalité» en présence de :

- M. Dominique Falliero, DDT Chef de service UA,
- M. Boris Courbaron, DGA Vendôme,
- · Mme Ghina Hachem el Rawas, Architecte,
- M. Jean-Marie Janssens, vice-président du Conseil Général, Président du CAUE,
- M. Clément Gilles, conseiller général, président du Pays des Châteaux, président de la CC du Grand Chambord, maire de Mont-près-Chambord
- M. Emmanuel Brochard, directeur du CAUE.

Cette table ronde devait être le coup d'envoi d'un laboratoire d'idées sur l'accompagnement des collectivités (une demande forte ressortie de l'enquête) sur les thèmes croisés de l'ingénierie et de l'émergence des compétences intercommunales. Les échanges avec la salle ont cependant fait apparaître que cette question ne semblait constituer ni une urgence ni une préoccupation majeure aux yeux des élus présents, notamment en raison de la faible évolution prévue des périmètres des intercommunalités et de la proximité des élections municipales. Ces échanges ont conduit, à tout le moins, au report du lancement de ce laboratoire en 2014, après les élections.

...avec les acteurs du **T** ERRITOIRE

Éco-réhabilitation et éco-construction

Pays Vendomois et Pays Beauce-Val-de-Loire

2 pays, 11 communautés de communes, 148 communes – 98 000 hab.

Le CAUE, le Syndicat de Pays Vendômois et le Syndicat de Pays Beauce Val de Loire se sont associés pour réaliser une étude-action sur l'avenir de leurs territoires ruraux, intitulée : « Valorisation et gestion des ressources des territoires en écoréhabilitation et éco-construction» dans le cadre du programme européen Leader « pour une gestion responsable des ressources » du GAL Ressources 41.

Cette démarche animée par le CAUE, consiste en une approche prospective autour de l'adaptation des bâtiments anciens aux besoins et exigences de confort d'aujourd'hui, l'innovation dans les nouvelles constructions, l'utilisation des ressources locales qui apparaissent stratégiques pour l'attractivité des territoires ruraux. Cet ensemble d'objectifs implique la mobilisation tout autant des décideurs et des élus que de l'ensemble de la filière économique et également des habitants dans une vision «durable» du territoire, avec pour perspective, de construire une dynamique d'innovation créatrice d'emploi et utilisatrice des ressources du territoire.

La restitution finale de cette étude a eu lieu le 4 décembre 2013 à Lunay et a été l'occasion de proposer des pistes d'action, de débattre et d'échanger au travers de nombreuses interventions: des témoignages d'élus et conseillers en énergie partagée du territoire d'étude, d'artisans et de concepteurs de projets du territoire, ainsi que des représentants de la CMA, des Organisations professionnelles du bâtiment, de l'Adil-Eie, de l'ALE37. Ce fut notamment l'occasion de faire partager le travail engagé par le CAUE avec le bureau d'étude thermique Fiabitat Concept sur une démarche originale de diagnostics et de simulations thermiques de typologies d'habitat représentatives du territoire. Cette démarche permet de comparer différents modes de rénovation (conventionnelle, correction thermique et objectif passif) sur la base de cas concrets existants et selon plusieurs niveaux de critères : confort d'été, confort d'hiver, pérennité du bâtiment et de ses performances, investissements et coûts sur la durée d'utilisation, consommation annuelle en énergie primaire et émission d'équivalents CO2...

Plateau technique départemental de formation dédiée à l'éco-rénovation

Maison de l'emploi de l'arrondissement de Romorantin

8 cantons, 63 communes – 90 000 hab.

Dans le cadre de la constitution du pôle ressources en éco-réhabilitation (ID en Campagne 2012) à l'Atelier de Romorantin-Lanthenay, en partenariat avec la MDE et le PACT41, le CAUE accompagne la MDE dans le choix et la mise en place des formations dédiées à l'éco-rénovation. Plusieurs formations dédiées au bâtiment et soutenues par la Région Centre, sont aujourd'hui proposées sur le Pôle, notamment la formation qualifiante de « Coordination en rénovation énergétique et sanitaire » d'une durée de 8 mois. Le CAUE continue d'apporter son conseil autour de l'aménagement du Pôle visant à en faire également un lieu d'échange et d'information autour de l'éco-rénovation à destination des divers publics fréquentant l'Atelier.

Parallèlement, un partenariat s'est constitué entre la MDE du Romorantinais, le CFA41 Bâtiment, le Greta du Loir-et-Cher, le Lycée Professionnel de Val-de-Cher-

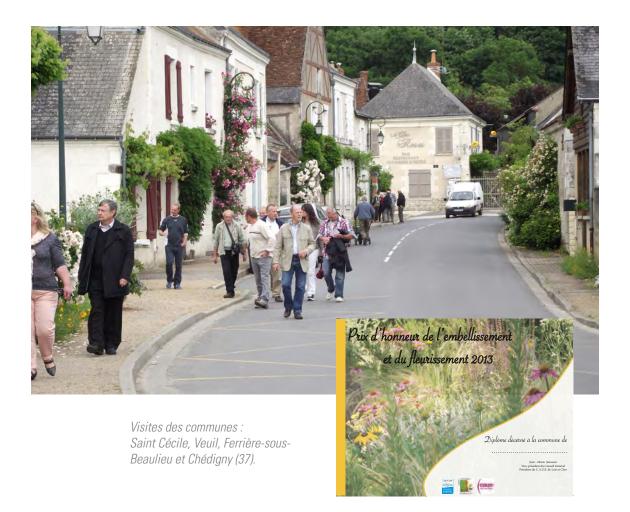
Saint-Aignan et le CAUE pour constituer un plateau technique de formation «Maîtrise de l'énergie dans les bâtiments et énergies renouvelables » soutenue par la région Centre. Dans la continuité de projets de plateau technique du CFA41 initié en 2012, une annexe est créée sur Romorantin pour proposer localement des modules dédiés à la ventilation et aux parois avec l'objectif que ces modules puissent proposer des applications autant dans le neuf que dans la rénovation. Sur le site de Blois, le CAUE accompagne le CFA41 bâtiment pour la création d'un bâtiment de démonstration : une extension bois sur un bâtiment de maçonnerie classique ; outil pédagogique permettant notamment d'identifier les points critiques entre construction conventionnelle et ossature bois sur le plan de l'étanchéité à l'air, de la ventilation, de l'isolation, des modes de chauffage, du solaire thermique.



Villes et Villages Fleuris

Les communes de Loir-et-Cher

291 communes - 327 868 hab.



Cette année, 22 communes ont candidaté pour l'obtention d'une première fleur. Ce chiffre est constant depuis quelques années. Les communes qui ont concouru ont bénéficié d'une fiche conseil personnalisée et ont pu participer à un voyage d'étude et une journée technique. Ces propositions ont pour but d'accompagner les communes dans leur progression et de créer un réseau d'entre-aide autour des problématiques du fleurissement et de la gestion des espaces publics.

Al'issue des visites du jury départemental, composé de la société d'horticulture et de techniciens de services espaces verts, présidé par le CAUE, a été décerné des prix d'encouragement (8) et d'honneur (8 également). 4 communes ont été proposées au jury régional (seul habilité à attribuer les fleurs), malheureusement, aucune n'a été retenue. Un voyage d'étude s'est déroulé le 24 Juin afin d'échanger avec des communes d'Indre et d'Indre et d'Indre et Loire sur les pratiques innovantes de fleurissement et de gestion notamment par l'implication des habitants. Afin de poursuivre cette rencontre, le maire de Chédigny, M. Louault, est venu présenter lors de la remise des diplômes l'expérience de son village. A l'occasion d'une déviation, des aménagements et plantations on été réalisés puis enrichis d'année en année jusqu'à devenir un village-jardin. M. Louault a présenté à la fois les choix forts de sa commune en matière de partage de l'espace public et de type de végétation mais également l'implication des habitants et la dynamique générale au niveau communal.

...avec les acteurs du ERRITOIRE

Jardinons nos villages - ID en campagne

Pays Grande Sologne, Beauce-Val-De-Loire et Vendômois







Suite à la sollicitation des pays Grande Sologne, Beauce Val de Loire et Vendômois, le CAUE pilote une initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de la région "ID en campagne". Ce projet, intitulé "Jardinons nos villages, pour une gestion différenciée et participative de l'urbanisme végétal" est mené sur le territoire de 10 communes volontaires, en partenariat avec le Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement, la FREDON, le domaine de Chaumont-sur-Loire, Sologne Nature Environnement, Perche Nature et la Maison Botanique et soutenu par la région et par les pays sur des fonds européens (LEADER).

L'opération a pour objectif de mener une réflexion collective sur la gestion et l'aménagement des espaces publics en milieu rural. Elle interroge les nouveaux enjeux d'émergence des projets à travers la mise en œuvre de dispositifs de concertation et d'implication des habitants et la prise en compte de la biodiversité en ville. La démarche permet également d'anticiper les évolutions liées à l'abandon progressif de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ce projet interroge les pratiques d'entretien et d'aménagement des publics mais également les modes d'appropriation et les usages des lieux, les attentes des élus et des habitants quant à leur évolution ou leur transformation.

En 2013, les phases de diagnostics partagés ont été développées sous la forme de journées de (re) découverte des communes. Les territoires ont étés arpentés collectivement avec l'ensemble des acteurs locaux et des partenaires de l'initiative afin de découvrir les réseaux d'espaces publics

des communes et de croiser les regards. Au cours des déambulations, des questions concernant l'utilisation, la gestion et le rôle des lieux publics dans la vie et le paysage des communes ont été abordées. Elles ont permis d'initier un débat avant d'entamer une phase de restitution. La prise de connaissance des lieux donne lieu, ensuite, à un travail en salle qui permet de retracer le parcours, de débattre des enjeux que porte chaque lieu, de les qualifier et de les hiérarchiser afin d'esquisser des pistes pour l'élaboration d'un programme d'actions. Outre la collecte d'informations, ce temps partagé permet de prendre du recul sur les espaces, d'étudier leurs relations et leur complémentarité grâce à l'utilisation de supports cartographiques.

A l'issue de ces rencontres, les partenaires ont réalisé des diagnostics "d'experts" destinés a révéler des lieux oubliés, structurants le paysage communal mais aussi à caractériser le fonctionnement, notamment écologique, des espaces publics. Ce travail collectif a pour vocation de croiser les expertises sur les champs du paysage, de la biodiversité, de l'urbanisme, de l'embellissement, de la santé publique et du fleurissement. De ce vaste brassage organisé nait un programme d'ateliers portés par les différents partenaires, qui sera présenté aux différentes communes de l'opération lors de réunions de concertation au cours du premier semestre 2014.

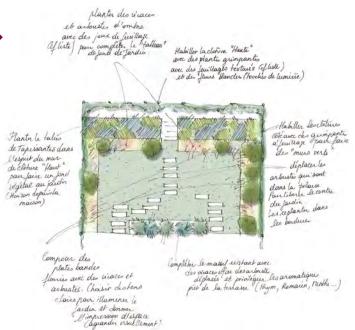
Communes impliquées dans le projet : Mondoubleau, Lisle, Lestiou, Selles-Saint-Denis, Chaumont-Sur-Tharonne, Maves, Autainville, Danzé, La Ville-Aux-Clercs, Montrieux-En-Sologne.



Accompagner les maîtres d'ouvrages privés...

AMÉNAGEMENT PAYSAGER ▶

Projet d'aménagement d'un jardinet, de petite dimmension, la parcelle s'organisait à l'ombre d'un talus entre deux jardins mitoyens. Le but était de préserver un espace jardin ouvert tout en habillant les clôtures et le talus en donnant une cohérence à l'espace.



PROJET D'EXTENSION

Une extension compacte pour un espace à vivre plus spatieux en RDC et une chambre supplémentaire à l'étage, pour répondre aux besoins de la famille.





Maitre d'ouvrage : M. et Mme Pipereau - Chouzy-sur-Cisse Constructeur : Maison Bois2F

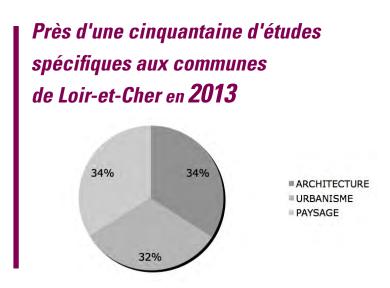
Une mission de CONSEIL gratuit

Le conseil aux particuliers est une des missions fondatrices de la Loi de 1977 que le CAUE poursuit malgré les difficultés rencontrées. Celles-ci proviennent du manque d'informations sur l'existence du conseil mais aussi d'une stratégie de constructeurs souvent pavillonnaires qui communiquent autour de l'idée que chaque futur propriétaire personnalise sa maison en étant «son propre architecte» et que les démarches administratives, souvent difficiles, se compliqueraient par le recours à des conseils extérieurs. Malgré cette situation de nombeux particuliers viennent dans les locaux du CAUE ou dans le cadre d'un suivi communal voir les conseillers pour les questions d'aménagement, de réhabilitation, de construction, etc. Avant de formuler une réponse, ceux-ci replacent ces questions dans un contexte plus général, celui d'un site, d'un quartier, d'un paysage et intègrent les demandes techniques ou énergétiques dans une démarche globale de construction ou de rénovation. Ces conseils sont souvent liés aux autres conseils prodigués par l'ADIL-EIE.



Accompagner les maîtres d'ouvrages publics...

- > dans leurs projets d'architecture
- > dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme
- > dans l'aménagement paysager



Une mission d'ACCOMPAGNEMENT et d'AIDE à la décision

Le CAUE conseille les collectivités en les accompagnant dans leurs démarches de maîtrise d'ouvrage. Cette mission permet d'enrichir toutes les réflexions nécessaires, préalables à la prise de décisions. Ce conseil gagne à intervenir le plus en amont possible, afin de restituer la demande et les interrogations dans leur contexte, de comprendre les objectifs poursuivis par les demandeurs, d'en apprécier les impacts et d'identifier les conditions de mise en œuvre. Les singularités contextuelles des projets, de leurs échelles, que ce soit en architecture ou en urbanisme, conduisent à adapter la programmation et la conception avec toute la chaine des partenaires appelés à intervenir.

La prise de conscience des exigences environnementales s'est traduite par la promulgation de lois. Ces textes, qui ont sensiblement modifié le cadre juridique des opérations de constructions ont imposé au CAUE un travail de diffusion et de clarification de ce nouveau contexte.

Le CAUE a ainsi donné, en 2013, ? conseils dont ? réflexions spécifiques pour les collectivités. Il faut noter que certaines de ces études peuvent se dérouler sur plusieurs années compte tenu de la durée de la démarche, de la volonté des élus de prendre le temps de la réflexion ou d'examiner d'autres scénarios de travail. La répartition dans les trois domaines est à peu près homogène. Ces conseils peuvent être suivis de productions mobilisant les compétences (architecture, urbanisme et paysage), plus ou moins étoffées, pouvant être très consommatrices de temps. Enfin, ces accompagnements des collectivités sont toujours propices à des actions de sensibilisation à travers notamment des échanges ou des visites d'opérations similaires.

CCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES...

Pays des Châteaux & Agglomération Blésoise

BLOIS

48 108 hah

Poursuite de la démarche de co-construction avec les futurs acquéreurs d'un lotissement

- Aide à la rédaction d'un cahier de prescriptions architecturales, paysagères et urbaines.
- Animation de réunions publiques.
- Accompagnement des particuliers dans la réflexion et dans leur projet de construction.

CHAILLES

2.549 hab.

Poursuite de l'étude portant sur les possibilités d'extension et de reconfiguration de l'école élémentaire.

COULANGES

307 hab.

Reconversion d'une grange

Accompagnement dans la mise en place d'un projet « halle polyvalente » à vocation, culturelle, associative et commerciale (circuit court) dans une ancienne grange située face à la mairie.

-> Définition des usages et des éléments de programmation.

MÉNARS

609 hab.

Mairie-École

Etude visant à réorganiser entièrement les locaux de la mairie, locaux imbriqués dans les locaux scolaires et péri-scolaires. Les aménagements aux abords de la mairie ont bien évidemment été intégrés à l'étude.

ORCHAISE

887 hah

Mise en valeur de l'activité commerciale par la création d'un

Aide à la décision et à la définition des besoins en terme de locaux, d'espaces publics et dans le choix du site adéquat.

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Salle associative / intégration et programmation.

Accompagnement du CAUE dans la création d'une salle communale à vocation associative, dans la continuité des équipements de loisirs actuels (tennis, plate-forme multisports).

Pays Beauce - Val de Loire

SERIS

388 hab.

Logements

Propositions de division d'un grand logement locatif communal en 2 logements plus adaptés à une offre locative (2 et 3 pièces) à l'occasion du projet de rénovation thermique de cette propriété communale et de la réorganisation des espaces publics aux abords de l'église (réorganisation des jardins et des accès).

C. C. BEAUCE-ET-FORET

910 hab. (Josnes)

Groupe scolaire de Josnes

Poursuite de l'étude relative à la création d'un nouveau groupe scolaire à Josnes.

JOSNES

910 hab.

Bibliothèque de Josnes

Etude relative à la création d'une nouvelle bibliothèque communale à usage public et scolaire (étude rattachée au dossier du nouveau groupe scolaire de Josnes).

C. C. BEAUCE-ET-FORET

145 hab. (Épiais)

Eglise Epiais

Rédaction d'un cahier des charges et accompagnement des élus, à travers les diverses étapes de la sélection d'un maître d'œuvre pour le projet de reconstruction de l'église.

Pays du Vendômois

SAINT-FIRMIN-DES-PRES

863 hab.

PRAY

298 hab.

VILLETRUN

304 hab.

Création du Pôle Culturel, associatif et de loisirs

Accompagnement de la commune dans une procédure de déclaration de projet (mise en compatibilité du POS) pour l'aménagement globale d'une zone de 35 000 m2 en cohérence avec l'aménagement du bourg et les besoins communaux pour l'installation de futurs équipements. Définition des éléments de programme et des procédures de consultation pour ces équipements : bibliothèque municipale dans une longère à réhabiliter, salles des associations dans la restructuration et l'extension d'un ancien hangar, création d'un hall d'accueil commun et intégration de ces équipements dans un parc de loisirs paysagé pour répondre aux préoccupations environnementales du site et aux besoins d'adaptation des équipements existants (école et mairie)..

Valorisation de la Grange aux Dîmes

Réflexion portant sur la potentielle utilisation des locaux suite aux besoins recensés ainsi que sur la mise en valeur de ce patrimone bâti.

Reconversion et valorisation de l'ancien presbytère.

Dans une volonté de préservation du patrimoine et valorisation des abords de l'église, la municipalité a étudié les possibilités d'acquisition et de reconversion de la bâtisse en logements communaux.

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

CONTRES

3.411 hab.

C.C. S^t AIGNAN VAL de CHER

13.710 hab.

NOYERS-SUR-CHER

2.798hab.

Groupe scolaire

Poursuite du dossier de réorganisation du groupe scolaire et des locaux périscolaires.

Ancien couvent des Bernardines

Accompagnement des élus dans les choix techniques des mesures conservatoires pour la sauvegarde des bâtiments en lien avec les services départementaux de l'Architecture et du Patrimoine et de la DRAC, suite à l'acquisition des bâtiments par la commune de Saint-Aignan.

Reconversion d'un ancien supermarché

Etude amorcée en 2012 ayant pour objet l'évaluation du potentiel de reconversion d'un bâtiment désaffecté en pôle culturel et associatif.

Salle des fêtes

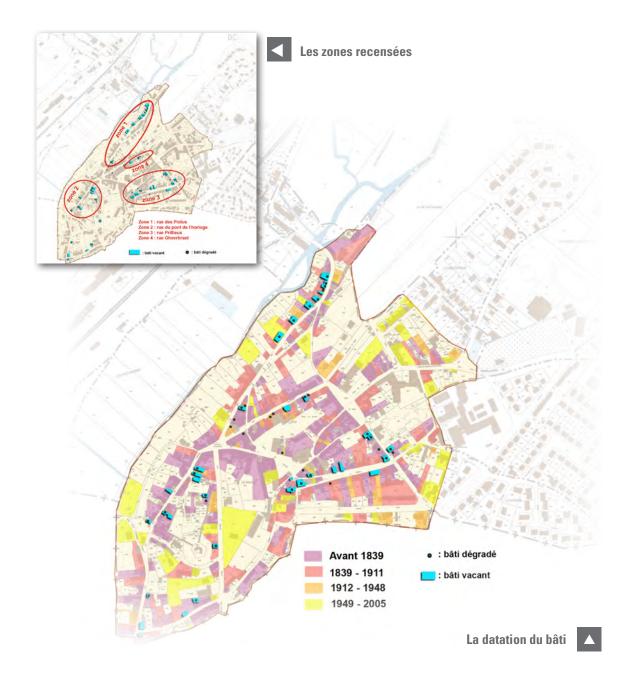
Poursuite de l'étude amorcée en 2012 consistant à proposer des pistes de rénovation et d'agrandissement pour la salle des fêtes actuelle.

Pays Vendômois MONDOUBLEAU 1.497 hab. Vacance du logement

de logements anciens. Cette vacance prolongée provoque une dégradation visible du centre ville. Souhaitant enrayer ce phénomène, la collectivité a amorcé une étude avec le CAUE visant, dans un premier temps, à identifier les zones les plus touchées et les raisons majeures de ce phénomène. L'objectif final de cette étude est d'élaborer des outils incitatifs permettant d'inverser la tendance et de

Depuis plusieurs années la commune de Mondoubleau constate une croissance de la vacance de son parc

L'objectif final de cette étude est d'élaborer des outils incitatifs permettant d'inverser la tendance et de mettre en place une opération de valorisation du centre ville et de son patrimoine.





Pays Vendômois

C.C. DES COTEAUX DE LA BRAYE- Savigny-sur-Braye 2.152 hab.

MJC / Ecole de musique

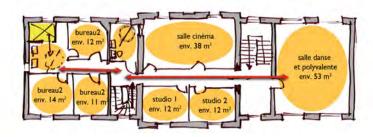
Face aux problématiques de fonctionnement de l'école de musique et de la MJC implantées dans des bâtiments anciens, la Communauté de communes des Coteaux de la Braye a demandé au CAUE d'étudier les possibilités d'amélioration de ces deux sites, selon deux options : la première consistant à conserver les usages de chaque site, la seconde consistant à les inverser.

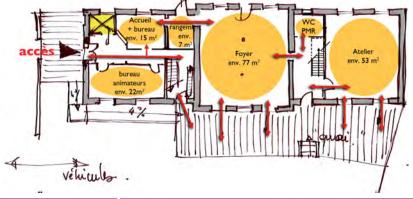
La spécificité des besoins et la configuration des sites ont très vite permis de jauger quelle était la meilleure hypothèse. La seconde partie de l'étude a consisté à établir une hiérarchisation des besoins plus spécifiques à la MJC et de répondre aux besoins essentiels en posant deux objectifs majeurs : limiter les coûts d'intervention et les coûts de fonctionnement de cet équipement et conserver un maximum de souplesse au bâtiment investi en vue de sa potentielle reconversion.











ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES

Pays des Châteaux & Agglomération Blésoise

CHITENAY-SEUR-CORMERAY

1.046 hab./ 474 hab./1.511 hab.

MOLINEUF

827 hab.

NEUVY

332 hab.

RILLY-SUR-LOIRE

460 hab.

VILLEBAROU

2.604 hab.

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

811 hab.

Elaboration d'un PLU supra-communal

Les communes de Chitenay et Cormeray ont approuvé en conseil municipal leur PLU fin 2013. La commune de Seur a lancé son enquête publique mi décembre 2013.

Projet Urbain

Le CAUE accompagne la commune dans la mise en place d'une procédure de dialogue compétitif (qui se rapproche de l'ancienne procédure de marché de définition) afin que celle-ci réfléchisse et envisage son projet d'urbanisation et d'aménagement d'un secteur ouvert à l'urbanisation. Le CAUE a rédigé le programme fonctionnel afin que la commune puisse retenir 3 bureaux d'études qui proposeront des solutions d'aménagement. Le CAUE a aidé les élus dans la sélection des bureaux d'études admis au dialogue et participe aux différents entretiens avec les bureaux d'études.

Elaboration d'un PLU

Neuvy continue la procédure d'élaboration de son PLU. L'enquête publique a eu lieu en juillet 2013.

Aménagement d'un secteur ouvert à l'urbanisation

Afin de répondre à l'objectif d'accueil de population inscrit dans son PLU, la commune de Rilly-sur-Loire a souhaité étudier avec le CAUE, les éventuels aménagements de lotissement en adéquation avec l'environnement paysager (classé Patrimoine UNESCO).

Diagnostic et étude participative

Les élus de Villebarou souhaitent fortifier une identité plus affirmée de la «ville durable » et mettre en avant l'implication des élus et des habitants dans une démarche participative. Le CAUE poursuivra cette réflexion collective sur le cadre de vie communal en engageant une démarche globale sur l'embellissement et la mise en valeur du territoire.

Maitrise de l'urbanisation de la Zone 1AU

Aide à la définition des outils réglementaires permettant de maitriser l'urbanisation de la Zone 1 AU en attente d'une urbanisation éventuelle dans le cadre du PLH à venir.

Diagnostic prospectif

Dans la continuité de l'étude précédente, le CAUE a proposé une réflexion urbaine plus large, avec la mise en place d'un diagnostic prospectif sur l'ensemble du bourg, afin de préparer l'avenir et s'inscrire dans une démarche globale.

Pays Beauce - Val de Loire

SERIS

378 hab.

Elaboration d'un PLU

Les élus ont approuvé le document en octobre 2013.

JOSNES

925 hab.

Elaboration d'un PLU

Les élus ont approuvé le document en juin 2013.

« Ecoquartier » - « Quartier Durable »

La Communauté de Communes, dans le cadre d'un programme Leader, a proposé, Josnes, comme commune-test pour l'implantation d'un écoquartier.

Pays de Grande Sologne

DHUIZON

1.451 hab.

LAMOTTE-BEUVRON

4.793 hab.

PAYS DE GRANDE SOLOGNE

31.685 hab.

Elaboration d'un PLU

Participation aux réflexions menées par les élus sur l'élaboration de leur PLU.

Elaboration d'un PLU

Accompagnement des élus et conseils lors de l'élaboration du PLU. Les élus ont arrêté le document en juillet 2013.

SCOT

Face à l'obligation de SCOT en 2017, le Pays s'interroge sur son évolution et a contacté le CAUE pour connaître la possibilité de mise en place d'un tel document en Sologne et leur rédiger une note avec des premiers éléments de réflexions.



Pays Vallée du Cher et du Romorantinais

PONTLEVOY

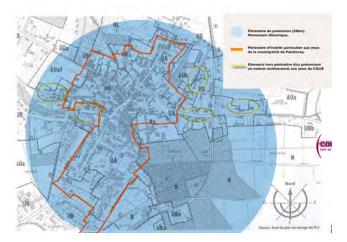
1.701 hab.

Projet urbain

Soucieux de préserver leur centre ancien, les élus de Pontlevoy ont fait appel au CAUE pour étudier les outils méthodologiques et réglementaires leur permettant de concilier les ouvertures de champs apportées par la loi dite « Grenelle II » et le maintien du caractère sobre (voir modeste) du bâti constituant le centre historique à la fois hétéroclite et harmonieux.

Après une phase de ré-interrogation de ce qui constitue le patrimoine de Pontlevoy, les réflexions se sont portées sur la pertinence de l'outil à mettre en place pour préserver la sobriété et le caractère de celui-ci: fallait-il un outil réglementaire lourd (prescriptif) ou un outil pédagogique (sensibilisant) ?

Ainsi, ont été envisagés : l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), le cahier de prescriptions urbaines et architecturales à annexer au PLU et le cahier de sensibilisation à destination du grand public.







ACCOMPAGNER LES MAÎTRES D'OUVRAGES

Pays des Châteaux & Agglomération Blésoise

BLOIS

51.832 hab.

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

553 hab.

Lycée Camille Claudel

La direction du lycée a sollicité le CAUE afin de débattre des hypothèses d'aménagement du rond point qui pose des problèmes de sécurité et d'usages. Le CAUE propose des pistes d'aménagement et une mise en relation avec les services de la mairie en charge de l'entretien du site.

Regard sur les espaces publics

L'étude porte sur l'ensemble des espaces publics de la commune afin de répartir des usages et des temporalités complémentaires. Elle est lancée suite à la transformation d'une habitation en équipement public, le Caue est sollicité pour accompagner les adaptations du jardin à ces nouveaux usages. Une première phase plus détaillée est menée sur le jardin dont les travaux seront réalisés en régie.

Pays Beauce - Val de Loire

LESTIOU

254 hab.

Placette de l'église

Suite à des propositions d'aménagements de la placette de l'église faites par des entreprises, le CAUE a été sollicité par la commune. L'intervention a permis de définir les critères de la qualité de l'aménagement et d'adapter la proposition aux usages du lieu et à inscrire la place dans un dialogue entre la terrasse et le grand paysage.

MUIDES

1.178 hab.

Carrefour Chambord/Muides

La réflexion a porté sur le réaménagement du carrefour qui annonce l'entrée dans le domaine de Chambord. Le Conseil général ayant prévu une réduction de l'emprise routière, la municipalité souhaite profiter des travaux pour améliorer plus largement la qualité des paysages à proximité de Chambord. L'étude porte sur un accompagnement technique au service des routes (tracés des axes, gestion de l'eau), la proposition d'une palette végétale et un regard sur la signalétique.

Pays Vendômois

BUSLOUP

389 hab.

Aménagement des abords de l'église

La commune a sollicité le CAUE dans le cadre de l'élaboration d'une autorisation de démolition. Des pistes d'aménagement de la parcelle libérée ont été produites afin d'imaginer et d'accompagner les nouvelles vues ainsi dégagées.

CORMENON

696 hab.

Rue du Mauvais pas

Le CAUE a rencontré la commune afin d'évoquer les possibilités d'aménagement de la rue afin de sécuriser les parcours piétons et répondre à des demandes ponctuelles des riverains. Des aménagements provisoires ont été proposés afin d'évaluer la meilleure option avant d'entreprendre des travaux lourds.

LISLE

217 hab.

Traverse de bourg

Suite à des études pour la sécurisation de l'axe traversant du bourg, la commune a demandé au CAUE de mener une réflexion sur l'accompagnement paysager des travaux de la première séquence. Des principes d'aménagement du front de la mairie ont été élaborés afin d'intégrer les logiques de stationnement, d'accessibilité et la question de la lisibilité du paysage d'entrée de bourg.

PEZOU

1.080 hab.

SAINT-AVIT

121 hab.

SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE

697 hab.

SAINT-MARTIN-DES-BOIS

595 hab.

Plantations avenue de Vendôme

Suite au passage du jury départemental du label Ville et Village Fleuris, la commune sollicite un conseil approfondi sur la réhabilitation des plantations de l'avenue de Vendôme. Le CAUE a conseillé la commune en terme d'équilibre des volumes au regard de l'existant et a élaborer avec le technicien de la commune une palette végétale.

Mise en accessibilité des bâtiments publics

La commune a interrogé le CAUE sur les moyens de rendre ses bâtiments publics accessibles aux PMR dans un contexte contraint par un espace public de largeur variable et en pente. Des schémas de mise en accessibilité ont été produits pour la mairie et la salle communale, lieux clés du bourg.

Aménagement des abords du plateau multisports

Suite à l'implantation d'un terrain multisports, la commune a sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur des travaux complémentaires visant à l'intégration de l'équipement. L'étude porte sur des préconisations pour les plantations et la gestion du site en lien avec le paysage de pâtures et de bocages qui l'entoure.

Rue Saint Etienne

Suite à un projet de mise en sécurité et d'aménagement de la rue Saint Etienne, la commune a interrogé le CAUE sur l'aménagement du talus qui la borde. Les préconisations ont porté sur la qualité du parcours piéton le long du talus notamment par le biais de la valorisation de la qualité du fleurissement spontané.

Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais

PONTLEVOY

1.550 hab.

SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

3674 hab

SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

3.674hab.

PRUNIERS-EN-SOLOGNE

2.183 hab.

Aménagement paysager des carrières

Le CDPNE, en charge de la gestion de la réserve naturelle de Pontlevoy a demandé a être accompagné pour la rédaction du cahier des charges de l'aménagement du site (mise en accessibilité et scénographie) et le choix des candidats. Le CAUE a accompagné la structure pour la définition et la formalisation des attendus du volet paysager.

Lotissement de la Bouée

La commune a sollicité le CAUE pour le suivi de l'élaboration des plans du lotissement. L'accompagnement s'est notamment traduit par la sensibilisation du conseil municipal aux enjeux de l'aménagement : visites, présentations de projets...

Ilôt du 14 juillet

Le CAUE a accompagné la commune dans la définition et l'organisation d'un concours sur esquisse, relatif au devenir de l'ilot du 14 Juillet. 3 équipes de paysagistes ont concourus et fait des propositions pour l'aménagement de ce nouvel espace public en coeur de bourg.

Regard sur les espaces publics

Le CAUE a proposé à la commune un regard sur l'ensemble des espaces publics du bourg. Le travail a porté sur la réalisation de principes d'aménagement de différents lieux et leur mise en relation par un réseau de continuités piétonnes.



Pays de la vallée du Cher et du Romorantinais

CHÂTEAUVIEUX

550 hab

Regard sur les espaces publics









Revoir les plantations Ouvrir la vue sur Parking-verger séparés autour du bâtiment (régéle jardin, créer de par des haies basses de nerer, recréer une unité) la transparence petits arbustes à fruits Remplacer progressive-Enherbement, création Espace piéton Ouvrir les vues ment les arbres côté rue d'un verger (pomréservé aux usagers sur le ruisseau des bâtiments miers, poiriers, amandiers, kaki, cerises ...!

Pistes d'aménagement



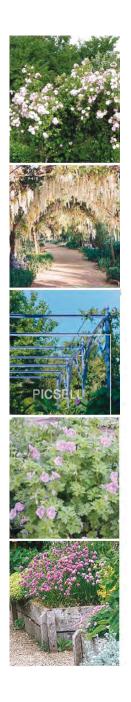
Suite à une précédente étude du CAUE, la commune sollicite une réactualisation des propositions sur les potentiels d'aménagement des espaces publics. Le réseau composé par les différents lieux et les connections piétonnes qui les relient est étudié. Un schéma de réaménagement des espaces attenants à la salle des fêtes est proposé afin de préparer le travail en régie. La plantation d'un verger et la réorganisation du stationnement ainsi que l'abattage de haies de thuyas ont pour objectif d'inscrire le site en relation avec le paysage du fond de vallée et de proposer un espace extérieur de qualité mis à disposition des usagers de la salle. Cette réflexion intègre la rénovation du préau en pierre qui donne sur ce futur jardin ainsi que les venelles qui le bordent.



Pays Beauce -Val de Loire

SÉRIS 297 hab.

Réflexion préalable à l'aménagement du jardin du presbytère





Scénario 1



" Prairie habitée "





Dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment communal en locatif, la commune choisit de réattribuer le jardin du presbytère à un usage public. Le CAUE est consulté afin d'accompagner la commune dans la définition des objectifs de l'aménagement de coeur de bourg, en particulier ce nouveau jardin public. L'étude porte sur des scénarii d'aménagement et la mise en forme des attendus de l'aménagement.

... La VIE du C.A.U.E

L'équipe du CAUE en 2014

Bruno Marmiroli Directeur - Architecte - Paysagiste
Patricia MICHOU Responsable administratif (temps partiel)
Angélique BERNARD Secrétaire (temps partiel)

Nina FENATEU Paysagiste – Chargée d'études

Jennilaure JACAUD Urbaniste – Chargée d'études

Angélique GOBLET Architecte – Chargée d'études

Sandrine OLIVIER-LEROY Architecte – Chargée d'études (temps partiel)

Aateca SABBAR Architecte – Chargée d'études

Mélodie JACQUES Paysagiste – Apprentie en CDD (arrivée en septembre 2013)

Gouvernance territoriale, Management des territoires et urbanisme

en 2013

Emmanuel BROCHARD Directeur – Architecte - Urbaniste Antoine HERY Urbaniste – Chargé de mission

Sophie BESSI Paysagiste – Chargée d'études (en congés parental en 2013)

Apprentie en CDD (octobre 2012 à octobre 2013)

Gouvernance territoriale, Environnement, territoire et paysage

& les stages

Clotilde CHABALLIER

Stage d'observation de 3ème Audrey CHARPENTIER (Collège Blois, Vienne)

Guillaume GOURDIER (Collège Notre Dame, Vineuil) Mathieu FREIRE (Collège Notre Dame, Vineuil) Imane MIRGHANI (Collège Sainte-Marie, Blois) Clément SERIN (Collège Joseph Crocheton, Onzain)

Stage hors cursus scolaire Charlotte CORNET (Seconde LEGTA)

Anaelle GONZALEZ (Terminale ARTS APPLIQUES)

Marie JOURDANT (Terminale)

Stage long Margot DZIUKALA (ENSNP)

Margot DENECHEAU (UFR Orléans- Master)

2013 : Le conseil d' ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'administration du CAUE est une de ses spécificités. 22 membres y siègent, soit désignés par le Conseil Général, l'État ou les professionnels, soit élus par l'assemblée générale. Il réunit ainsi tous les acteurs du cadre de vie départemental.

PRÉSIDENT

M. Jean-Marie JANSSENS

Vice Président du Conseil Général

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Pierre FAUCHON

VICE-PRÉSIDENTS

M. Philippe MERCIER

1er Vice-Président / Conseiller Général

M. Jean LHOSTE

2^{ème} Vice-Président / Maire de Saint-Georges sur Cher

TRÉSORIER

M. André BUISSON

Conseiller Général

REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

M. Jacques HELPIN

Directeur Départemental des Territoires

M. Michel HOUDU

Inspecteur d'Académie

M. Jacques LE BRETON DE VANNOISE

Chef de Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

REPRÉSENTANTS DES **COLLECTIVITÉS LOCALES**

M. Bernard BONHOMME - conseiller général

M. André BUISSON - conseiller général

M. Jean-Marie JANSSENS - conseiller général Mme Agnès THIBAULT - conseillère générale

M. Philippe MERCIER - conseiller général

M. Philippe SARTORI - conseiller général

PERSONNES QUALIFIÉES

M. Pierre LEBOUTEUX

Architecte honoraire

Mme Béatrice AMOSSÉ

Directrice de l'Observatoire Loire / Enseignante à l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage

ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CAUE

M. Pierre MAINO

Président de la Chambre des métiers

M. Yvan SAUMET

Président de la Chambre de commerce et d'industrie

Mme Jeannine GENTY

Représentante Chambre d'agriculture

M. Jacques BORBON

Directeur général OPH - Terres de Loire Habitat

M. Jean LHOSTE

Maire de Saint-Georges-sur-Cher

M. Gilles CLÉMENT

Maire de Mont-Près-Chambord

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

M. Arturo VILLAMIL - représentant l'ordre des architectes

Mme Ghina HACHEM EL RAWAS - représentant l'ordre des architectes

M. Philippe DASPET - représentant la chambre départementale des géomètres experts

M. VACHER (SARL VACHER ET FILS) - représentant la fédération des artisans et entrepreneurs du bâtiment

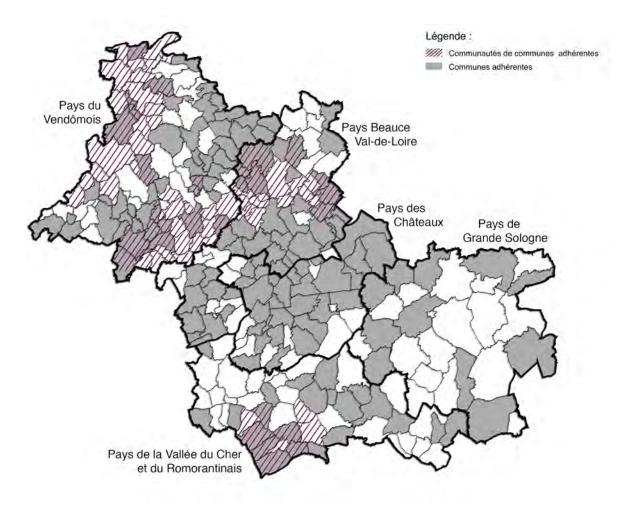
REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Mme Aateca SABBAR

Représentant du Personnel - Architecte

Mme Jennilaure JACAUD

Suppléante - Urbaniste



Communes

AMBLOY ANGÉ **AREINES AUTAINVILLE AUTHON AVARAY AVERDON**

BEAUVILLIERS BLOIS BOURSAY BRÉVAINVILLE

CELLETTES CHATEAUVIEUX CHÄTRES-SUR-CHER **CHAILLES**

CHAMBORD

CHAMPIGNY-EN-BEAUCE

CHAON

LA-CHAPELLE-SAINT-MARTIN-EN-PLAINE HERBAULT LA-CHAPELLE-VENDÔMOISE LA-CHAPELLE-VICOMTESSE LA-CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

CHÉMERY CHEVERNY CHITENAY CHOUSSY LA-COLOMBE CORMENON COUFFY COULANGES **COUR-CHEVERNY** COUR-SUR-LOIRE COURBOUZON CROUY-SUR-COSSON **CRUCHERAY**

DANZE **DHUIZON**

EPIAIS LES-ESSARTS

FEINGS

LA-FERTÉ-IMBAULT LA-FERTÉ-SAINT-CYR FONTAINE-RAOUL **FOSSÉ**

FRANÇAY **FRESNES** FRÉTEVAL

GY-EN-SOLOGNE

HOUSSAY

HUISSEAU-EN-BEAUCE HUISSEAU-SUR-COSSON

JOSNES

LISLE

LORGES

LASSAY-SUR-CROISNE LAVARDIN **LESTIOU** LIGNIÈRES

MARCHENOIR MAREUIL-SUR-CHER LA-MAROLLES **MAVES**

MAZANGÉ **MENARS**

MENNETOU-SUR-CHER

MER MESLAND **MESLAY MEUSNES** MOISY **MOLINEUF** MONDOUBLEAU

MONT-PRÈS-CHAMBORD

MONTEAUX LES-MONTILS **MONTLIVAULT**

MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

MONTROUVEAU MORÉE **MULSANS**

NEUNG-SUR-BEUVRON NEUVY

NOYERS-SUR-CHER

ONZAIN **ORCHAISE OUCHAMPS** OUCQUES

OUZOUER-LE-DOYEN **OUZOUER-LE-MARCHÉ**

PEZ0U **POISLAY**

Les Adhérents 2013

PRÉNOUVELLON PRUNAY-CASSEREAU PRUNIERS-EN-SOLOGNE

RENAY RILLY-SUR-LOIRE ROCÉ ROUGEOU **RUAN-SUR-EGVONNE**

ST-AIGNAN ST-AMAND-LONGPRÉ ST-ARNOULT ST-AVIT ST-CLAUDE-DE-DIRAY ST-DENIS-SUR-LOIRE ST-DYÉ-SUR-LOIRE ST-FIRMIN-DES-PRÉS ST-GEORGES-SUR-CHER ST-GERVAIS-LA-FORÊT ST-HILAIRE-LA-GRAVELLE ST-JEAN-FROIDMENTEL ST-LAURENT-DES-BOIS ST-MARTIN-DES-BOIS ST-SULPICE-DE-POMMERAY SAMBIN SANTENAY SARGÉ-SUR-BRAYE SASNIÈRES SASSAY SAVIGNY-SUR-BRAYE SELLES-SUR-CHER SÉRIS **SFUR** SOINGS-EN-SOLOGNE SOUESMES **SUÈVRES**

TALCY THEILI AY THÉSÉE THORÈ-LA-ROCHETTE THOURY TOUR-EN-SOLOGNE **TR00**

VEILLEINS VERNOU-EN-SOLOGNE VEUVES VIEVY-LE-RAYÉ LA-VILLE-AUX-CLERCS VILLEBAROU **VILLEBOUT** VILLEDIEU-LE-CHÂTEAU VILLEFRANCHE-SUR-CHER **VILLEFRANCOEUR** VILLEMARDY VILLENY VILLERBON VILLETRUN VILLIERS-SUR-LOIR VILLIERSFAUX VINEUIL

YVOY-LE-MARRON

VOUZON

Pays

- Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne
- Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
- Syndicat Mixte du Pays de la Vallée Cher et du Romorantinais
- Syndicat Mixte du Pays Beauce-Val de Loire
- Syndicat Mixte du Pays Vendômois

Collectivités territoriales

- Communauté de Communes Beauce et Forêt
- Communauté de Communes Beauce et Gâtine
- Communauté de Communes des Collines du Perche
- Communauté de Communes des Coteaux de la Braye
- Communauté de Communes du Val de Cher Saint Aignan
- Communauté de Communes du Vendômois Rural

> Particuliers cotisants

DASPET Philippe – Géomètre

Organismes et établissements

- Chambre d'agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- · Chambre de métiers
- Fédération Française du Bâtiment
- Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher (OFT)
- Terres de Loire Habitat- Office Public de l'Habitat (TDLH)

La vie des CAUE

> FORMATION NATIONALE DES CAUE

La Fédération Nationale des CAUE, sous la présidence de Jean-Marie RUANT, élu en 2011, a été fortement mobilisée sur le projet de loi "décentralisation et réforme de l'action publique " porté par le ministère de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique.

L'avant-projet de loi disposait de la possibilité de la création par l'assemblée délibérante du département d'un groupement d'intérêt public (GIP) compétent en matière d'ingénierie publique locale, rassemblant diverses structures, dont le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Elle supprimait le financement affecté au CAUE, garant jusque là de son indépendance, au profit du GIP.

A la suite de nombreuses démarches de la fédération et des nombreux partenaires, ce texte a été supprimé et replacé dans la Loi, elle-même modifiée en profondeur.

La fédération et l'ensemble des CAUE vont continuer à œuvrer pour que :

- la continuité d'une offre de services originale, à la fois culturelle, pédagogique, technique, auprès d'une partie de son public soit assurée (particuliers candidats à la construction, citoyens, maîtres d'œuvre, artisans, autres professionnels du cadre de vie, services de l'Etat),

 l'indépendance, qui garantit notamment une capacité à promouvoir le débat public, une capacité d'autosaisine au motif de l'intérêt public, et supprime toute idée de parti pris dans le conseil apporté en amont aux collectivités, soit préservée.

Elle a lancée un appel à concertation en demandant que les Ministères engagent une concertation nationale avec l'ensemble des partenaires concernés par la structure CAUE et la loi de 1977 sur l'architecture.

Depuis des années, aux côtés d'autres acteurs nationaux, la FNCAUE attire l'attention des pouvoirs publics sur la question de l'ingénierie en architecture, aménagement et urbanisme, au service des territoires. Aussi, elle partage la nécessité de répondre aux problèmes actuels et réclame une concertation nationale sur cet enjeu majeur.

> Palo Alto

Les architectes, urbanistes et paysagistes des Conseils en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) conseillent les collectivités dans l'élaboration de projets qui impliquent une multitude d'acteurs (élus, propriétaires fonciers, habitants, promoteurs, services administratifs, associations ...).

Pour aider le personnel des CAUE à maîtriser ce processus de réflexion et d'accompagnement, le CAUE 41 a relancé en 2013, une nouvelle session de la formation Palo Alto.

Elle relève d'un approche systémique qui permet lors de la démarche d'accompagnement aux collectivités, d'identifier :

- les enjeux,
- les jeux d'acteurs et les interêts de chacun,
- les interactions qui se jouent,
- les points de blocages.

> Pôle Urbanisme FNCAUE

Le CAUE participe à un pôle urbanisme à la fédération des CAUE. Dans ce cadre, il échange et organise des sessions de formation. Il a produit une note sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui a été éditée et sera diffusée auprès de toutes les collectivités.

> VIE DES CAUE

Le CAUE a mis en place un plan de formation des salariés dans le cadre de l'application de la convention collective. Il permet de préciser avec les salariés et la direction, les formations individuelles en cohérence avec les stratégies de mise en œuvre des missions du CAUE.



34 avenue Maréchal Maunoury - 41000 Blois Tél. 02 54 51 56 50 - Fax. 02 54 51 56 51 e.mail : contact@caue41.fr site : http://www.caue41.fr

